

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2196

présenté par
Mme Fabre

à l'amendement n° 414 de M. Christophe

ARTICLE 9

Substituer au premier alinéa les trois alinéas suivants :

« À la première phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« apprenti »,

insérer les mot : »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.